

Laelia Benoit « A Bétharram, les enfants ont tenté d'alerter, mais ils n'ont pas été entendus »

Pour la médecin et chercheuse en sciences sociales, l'affaire des violences perpétrées au sein de l'établissement catholique béarnais est une illustration tragique d'une culture de la soumission qui permet aux violences envers les mineurs de prospérer

ENTRETIEN

Laelia Benoit est pédopsychiatre et chercheuse à l'Inserm ainsi qu'au Yale Child Study Center, aux Etats-Unis. Formée en sociologie, elle s'intéresse à l'influence des dynamiques sociales sur la santé mentale infantile. Elle est l'auteur de l'ouvrage *Infantisme* (Seuil, 2023), consacré aux préjugés et discriminations à l'encontre des enfants.

Que révèle, selon vous, le long silence autour des violences commises à Notre-Dame-de-Bétharram, où plus de 200 anciens élèves dénoncent des violences subies entre 1950 et les années 2000 ?

Au-delà de la responsabilité individuelle des adultes mis en cause qui reste soumise à l'appréciation de la justice, cette tragédie et le silence qui l'a entourée mettent au jour des mécanismes structurels encore très présents dans notre société.

Jusqu'à la médiatisation d'actes d'une cruauté inouïe, placer ses enfants en internat à Notre-Dame-de-Bétharram représentait une fierté pour de nombreuses familles. Elles y voyaient l'assurance que leurs enfants y seraient « tenus », forcés d'obéir et soumis aux principes d'une « bonne éducation ». Que les élèves soient punis, quelle qu'en soit la raison, ne suscitait pas d'inquiétude. Leur assujettissement était perçu comme nécessaire à leur formation. Il était connu, toléré, parfois même recherché. Cette culture de la soumission a permis aux

violences de prospérer dans des formes toujours plus extrêmes.

Dans les témoignages recueillis par le porte-parole des victimes Alain Esquerre [*Le Silence de Bétharram, Michel Lafon, 256 pages, 18,95 euros*], il est glaçant de constater que les enfants ont tenté d'alerter. Ils ont cherché des adultes à qui confier ce qu'ils subissaient, mais ils n'ont pas été entendus. Pire, on leur a retourné, pour certains, la culpabilité des violences en instillant le doute sur leur propre responsabilité : n'avaient-ils pas « mérité » ce qui leur arrivait ?

L'affaire de Bétharram est un concentré de culture discriminatoire envers les enfants et les adolescents. Trop d'adultes étaient informés des faits, mais ont refusé d'y croire. D'autres les ont sciemment couverts. Rares sont ceux qui ont osé s'y opposer. Cette affaire incarne tragiquement ce que les sciences sociales désignent sous le nom d'infantisme.

Que recouvre cette notion ?

C'est un concept bien documenté aux Etats-Unis, « *childism* », défini en 1972. L'infantisme est un système de préjugés et de discriminations à l'encontre des enfants et des adolescents, considérés comme inférieurs aux adultes, et dont le propos est disqualifié d'emblée au nom de leur manque de jugement et d'expérience. Dans une culture infantiste, les adultes considèrent que les enfants n'ont pas leur mot à dire. Ils doivent obéir sans exprimer leur point de vue et sans que l'adulte ait besoin de justifier ses décisions. Discuter un ordre revient

à défier l'autorité, à se rendre coupable d'impertinence. Le premier réflexe de l'adulte à qui l'enfant se plaint d'une injustice est souvent de considérer qu'il exagère, et de chercher une excuse à l'adulte responsable.

Quels sont les mécanismes de ces discriminations ?

La psychanalyste américaine Elisabeth Young-Bruehl [*1946-2011*] a identifié trois mécanismes inconscients qui conduisent à disqualifier les plus jeunes. Le premier, qu'elle nomme « infantisme narcissique », est animé par une peur inconsciente de l'altérité et du remplacement : l'enfant, par sa différence, devient une menace qu'il faut contrôler. Cela pousse l'adulte à poser un jugement moral sur l'enfant, jugé « gentil » s'il dort la nuit, « méchant » s'il fait pipi au lit, par exemple. Une posture très répandue en France. Le deuxième mécanisme est l'inversion des rôles : l'adulte attend de l'enfant qu'il réponde à ses propres besoins. Dans sa forme extrême, cela conduit à des violences sadiques ou sexuelles, comme dans l'affaire de Bétharram.

Enfin, le troisième mécanisme, également très présent en France, consiste à voir les enfants et les adolescents comme des parasites. Il s'exprime par des moqueries du type : « Ils ne savent pas remplir le frigo, mais savent bien comment le vider. » Ce discours renforce la cohésion entre adultes au détriment des plus jeunes et perpétue le statu quo.

Quels liens établissez-vous entre ces plaisanteries et les actes graves commis à Bétharram ?

L'étude du sexisme a mis en évidence un continuum allant des blagues misogynes au harcèlement de rue jusqu'aux violences physiques et sexuelles faites aux femmes. De la même manière, un continuum relie les discriminations, les humiliations, les violences physiques et les abus sexuels subis par les enfants. La



L'AFFAIRE DE BÉTHARRAM EST UN CONCENTRÉ DE CULTURE DISCRIMINATOIRE ENVERS LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

pédocriminalité et l'inceste s'inscrivent dans les mêmes logiques de domination que les violences psychologiques et corporelles. A Bétharram, tous les maillons de ce continuum étaient présents.

En France, le regard du public s'est aiguisé ces dernières années pour repérer entre adultes le harcèlement, l'emprise et le mécanisme de « gaslighting », lorsque l'auteur d'un comportement abusif installe chez sa victime l'idée perverse qu'elle est responsable de cette violence. Mais quand ces violences visent des enfants, elles restent encore largement invisibles.

Les mentalités n'ont-elles pas évolué, avec, notamment, le vote de la loi interdisant la fessée en 2019 ?

Il est vrai que l'opinion publique est mieux sensibilisée au rôle de la culture dans les relations violentes. Mais ce progrès reste fragile, car il dépend encore trop de la bonne volonté des parents et de leur accès à l'information. Pour beaucoup, apprendre aux enfants à obéir sans questionner reste un idéal sincère de « bonne éducation ».

L'idée demeure aussi très présente que l'éducation d'un enfant est une affaire qui ne concerne que sa famille. Cette

vision entraîne une forme de relativisme à l'égard des connaissances scientifiques sur l'éducation. Or, les sciences de l'éducation ont identifié des méthodes bénéfiques aux apprentissages et à la relation avec les enfants. Il existe un enjeu politique à les faire connaître. Non seulement la violence n'est pas nécessaire dans l'éducation, mais elle est néfaste pour le développement d'un enfant. Quand une limite est posée, elle doit être communiquée dans le respect de la dignité de l'enfant.

Quelles peuvent être les conséquences des violences subies par les élèves de Bétharram ?

Lorsqu'un enfant est victime ou témoin de violences, y compris celles prétextuellement « éducatives », il se coupe de ses émotions, un mécanisme psychologique appelé dissociation traumatique. Apprendre à « filer droit », à obéir sans explication ni possibilité de donner son avis, c'est inculquer à l'enfant la peur de l'adulte et la soumission à ses décisions arbitraires.

Un enfant dont l'élan vital est brisé deviendra un adulte dissocié : en manque de confiance, de créativité et d'initiative, éprouvant des difficultés à accéder à l'intimité nécessaire à des relations épanouissantes. Alain Esquerre, qui s'estime chanceux d'avoir échappé aux pires abus grâce à son statut d'externe, décrit pourtant sa personne comme « *recroquevillée dans [sa] vie* ».

Les récits des anciens élèves de Bétharram révèlent des traumatismes dont la gravité dépend des abus subis mais aussi de la manière dont les adultes ont réagi à leurs confidences. Nombre d'entre eux présentent des symptômes de trouble de stress post-traumatique complexe, suscité par des violences répétées et prolongées durant l'enfance. La violence exercée sur un enfant – même verbale ou psychologique – a des conséquences profondes et durables. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE LEGROS

Le silence autour des violences sexuelles et physiques commises au sein de l'institution catholique Notre-Dame-de-Bétharram nous paraît aujourd'hui incompréhensible. Malgré le signalement d'une enseignante en 1994, malgré l'alerte lancée par un responsable de l'association des parents d'élève en 1995, malgré une plainte pour viol contre le directeur de l'établissement en 1997, l'institution, jusque dans les années 2020, n'a jamais été vraiment inquiétée – ni par l'éducation nationale, ni par la justice, ni par les élus locaux.

Comment comprendre cet aveuglement ? La sociologie de la construction des problèmes sociaux nous permet de saisir ce qui a rendu difficile, voire impossible, jusque très récemment, à Notre-Dame-de-Bétharram comme ailleurs, l'émergence, dans l'espace public, du problème des violences sur mineurs et mineures. Un problème social est toujours le résultat d'un processus de revendications publiques portées par un ou des groupes.

Pour que ce processus fonctionne, encore faut-il que les protagonistes se vivent comme les vraies victimes d'un véritable dommage, qu'ils se reconnaissent, qu'ils se parlent, qu'ils se comptent, et que leur cas témoigne d'un dispositif structurel considéré comme négatif. Or, tous ces éléments étaient absents du paysage culturel et moral français dans les années 1990, au moment où les premières dénonciations visent les personnels de Notre-Dame-de-Bétharram. La non prise en compte des crimes sexuels commis sur les mineurs

Anne-Claude Ambroise-Rendu L'histoire de la prise en compte des violences sexuelles sur mineurs et mineures est celle d'une longue tolérance sociale

En France, les abus contre les enfants et les adolescents ont longtemps été impunis, rappelle l'historienne

et les mineurs relève d'une résistance pluriséculaire du corps social tout entier.

Pour le Code pénal de 1810 comme pour les juges, l'agression sexuelle d'un enfant est certes un crime et, dès 1832, il n'a pas besoin d'être accompagné de menaces et de violences, mais jusqu'aux années 1980, il n'entraîne pas forcément une condamnation.

Impossibilité de voir

Les jurés des cours d'assises (masculins jus qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale) hésitent à infliger une lourde peine à l'un de leurs semblables. Les accusations sont donc fréquemment déqualifiées, voire donnent lieu purement et simplement à un acquittement.

Au XIX^e siècle, le système éducatif d'élite est fondé sur une discipline garantie par l'usage des châtiments corporels. Il le reste au XX^e siècle dans nombre d'écoles. Les institutions catholiques d'enseignement répondent à « une idéologie éducative où l'obéissance à un homme comme représentant de Dieu sur Terre est cen-

trale », analyse l'historien Claude Lelièvre. Cette obéissance constitue « l'horizon éducatif des congrégations masculines » : l'enfant « insupportable » doit être châtié puisque seule la violence le ramène à la raison. Il n'est évidemment pas question d'entendre les enfants, même lorsque les violences sont sexuelles.

Cette tradition d'abus et d'impunité est vainement dénoncée par la presse anticléricale dans les



LES ACCUSATIONS SONT DONC FRÉQUEMMENT DÉQUALIFIÉES, VOIRE DONNENT LIEU PUREMENT ET SIMPLEMENT À UN ACQUITTEMENT

années 1880. Elle est également magnifiquement évoquée, en 1890, par l'écrivain Octave Mirbeau dans *Sébastien Roch* (réédition Bleu autour, 2017), mais à l'époque son texte est reçu dans un silence de mort. Cette satire sociale conte l'histoire du « *meurtre d'une âme d'enfant* » commis par un jésuite de l'école Saint-François-Xavier, à Vannes, et demeuré impuni.

Le rapport de l'inspecteur pédagogique chargé de statuer sur le cas de Bétharram en 1996 relève finalement de la même impossibilité d'entendre et de voir : il ne peut (ou ne veut) tout simplement pas imaginer ce qui se passe dans les dortoirs.

Malgré la prise en compte croissante du viol, sous la pression des luttes féministes, dans les années 1970, malgré le moment politique représenté par le procès d'Aix-en-Provence en 1978, malgré la loi de 1980 redéfinissant le viol, malgré la judiciarisation croissante des violences sexuelles et une publicisation accrue à partir des années 1980 et 1990, notamment grâce à la télévision,

les résistances liées à ce cadre moral et culturel ancien restent fortes jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Surtout dans une institution comme Notre-Dame-de-Bétharram, où les victimes sont confrontées à l'inertie de l'Eglise, toujours en position défensive, et au poids du localisme.

Le tournant des années 2010

Dans les années 1990, lorsque les premières plaintes concernant Notre-Dame-de-Bétharram sont déposées, les conditions de possibilité d'une prise en compte réelle – c'est-à-dire systémique et active – des violences sexuelles sur mineur ou mineures ne sont pas réunies. Les normes de la masculinité et du patriarcat sont encore celles de l'autorité et parfois de la violence, et la prédation des hommes sur le corps des femmes et des enfants, même si elle est jugée immorale, est perçue comme une fatalité : une sorte d'incident bénin mais incontournable de la destinée humaine.

Le système de la domination masculine empêche de mesurer la réalité et de prendre en compte

la gravité des violences sexuelles. Il faut attendre les années 2010 pour que ce cadre explose.

Sous la pression conjuguée d'une reconnaissance de la réalité des dommages psychiques grâce à la banalisation des sciences du psychisme, de la dynamique impulsée par le mouvement #MeToo, d'une attention croissante accordée à l'enfance et d'une suspicion toujours plus vive à l'endroit de l'institution ecclésiastique, il est devenu possible d'entendre, de répondre et de traiter ces violences. L'histoire de la prise en compte des violences sexuelles sur mineurs et mineures est celle d'une longue tolérance sociale : ses flux et les reflux témoignent de la puissance d'un cadre culturel qui a encore du mal à céder. ■

Anne-Claude Ambroise-Rendu, historienne, est l'auteur de « *Histoire de la pédophilie. XIX^e-XXI^e siècle* » (Fayard, 2014)